



COMMUNIQUE FEDERAL

30 janvier 2020

Fédération FO Cheminots - 7, passage Tenaille 75014 PARIS - federation@fo-cheminots.fr - 01 40 52 86 04

SNCF: Des primes versées à des non-grévistes !!!

La Fédération FO Cheminots, par les médias, apprend que certaines directions ont pris la décision de verser des primes allant de 300 à 1500€ pour remercier l'engagement des cheminots qui n'étaient pas grévistes, en les faisant travailler au-delà de ce que permettait parfois la réglementation.

La Fédération s'est immédiatement engagée dans la recherche de la légalité de cette méthode qui, de premier abord, semble discriminante, diviseuse et immorale.

Légales ou illégales, la Fédération ne laissera pas passer de telles méthodes loin d'être innocentes dans la période où des cheminots grévistes se voient verser de manière assumée des paies à zéro euro !

La Fédération envisage dès à présent d'assigner la SNCF car nous ne pouvons concevoir de tels agissements très contestables !

Ce côté partisan de la direction SNCF envers ces agents n'est pas acceptable, alors que cette grève est motivée contre un projet d'une réforme gouvernementale. Elle se rend responsable des tensions qui vont s'accroître pendant les jours et semaines à venir au sein même de son entreprise.

Plus que jamais, controns ces politiques régressives et réaffirmons par la grève et les manifestations le retrait du projet de réforme des retraites Macron/Berger !

La Fédération

RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR !

Contacts Presse FO Cheminots:

Philippe HERBECK | Secrétaire Général | 06 18 80 59 54

Daniel FERTE | Secrétaire Général Adjoint | 06 38 78 35 61



Site internet



Facebook